

Communauté
de Communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

DECISION MODIFICATIVE N°2

BUDGET ANNEXE ENFANCE - JEUNESSE

2021_154

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace du Rocher à Magnac-Laval (87190), sous la présidence de Monsieur PERRIN, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 6 décembre 2021.

Nombre de conseillers		AUBRUN Linda, BAMBAGINI Martine, BACHELLERIE Pierre, BARRET-BONNIN Marie-Catherine, BARRIERE Jean-Paul, BERGER Odile, BREGEAUD Laurent, BOULLE Jean-Claude, BOUX Michel, COINDEAU Yvette, COMBECAU Pascal, COURTIOUX Vincent, DAMAR Vincent, DAVID Daniel, DE LA SALLE Jacques, DELPEUCH Dominique, DESBORDES Marie-Hélène, DRIEUX Sophie, DUFOURD Jacques, ESCLAMADON Jean-Marie, FIOUX Alain, GAINAND Jean-Pierre, GORIN Claudine, GUIBERT Philippe, GUIBERT Xavier, GUILLON Jean-Claude, GUILLOT Olivier, IMBERT Ginette, JACQUIER Christian, JOUANNY Alain, LACHAISE Joël, LAURENT-DUSSY Claudine, LAVERGNE Michel, LAVERGNE Viviane, LONDEIX Colette, MARCOUX-LESTIEUX Patricia, MAITRE Daniel, MARTIN Bernard, MARTIN Francis, MOREAU Pierre-Charles, NAVARRE Michel, NIVARD Fabrice, NOUGIER Serge, OVAN Nicolas, PERRIN Jean-François, PEYRONNET Claude, PIVETEAU Michel, REYNAUD Gilles, ROCH Jean-Marie, ROUET Jean-Louis, ROUMILHAC Pierre, SAILLARD Madeleine.
En exercice	62	
Titulaires Présents	52	
Suppléants Présents	4	
Pouvoirs titulaires	4	
Votants	60	

PRÉSENT Suppléant : AUGRIT Corinne, BOISSEAU Claudine, DACKOW Jean-Michel, NOËL Marie-Thérèse.

POUVOIRS hors suppléant :

- MAURY Alice qui donne pouvoir à LAVERGNE Viviane,
- SCHIRA Bruno qui donne pouvoir à JACQUIER Christian,
- THEVENOT Pierrette qui donne pouvoir à MOREAU Pierre-Charles,
- SINGEOT Anne-Marie qui donne pouvoir à DRIEUX Sophie.

Excusés : BREGEON Pascal, GENTY Guillaume.

Assistaient également à la séance des délégués suppléants.

Monsieur COURTIOUX Vincent est élu secrétaire de séance.

Madame Madeleine SAILLARD, Vice-Présidente en charge du budget, s'exprime en ces termes :

Il est nécessaire d'apporter des modifications sur le budget annexe « Enfance Jeunesse » de la CCHLeM.

Budget Enfance Jeunesse :

D'une part, en octobre 2021, pour le site du Multi-accueil, il a été réceptionné un arriéré de factures pour le fournisseur en électricité pour des consommations et abonnement depuis juin 2020 à août 2021 pour un montant de 13 000 €.

D'autre part, les crédits votés sur le budget primitif 2021 pour le budget annexe « Enfance Jeunesse » sont insuffisants sur le chapitre 012, il convient donc de les réajuster en prenant en compte les montants prévisionnels jusqu'au 31 décembre 2021.

De plus, les recettes de fonctionnement attendues sur le budget de 2021 ne seront pas versées dans leur totalité.

Il convient donc de réajuster le montant de la subvention d'équilibre versée par le budget principal sur l'article 7552 en recette de fonctionnement pour un montant de 596 000 €.

Il est proposé de réajuster les crédits budgétaires de la section de fonctionnement comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Article et fonction	Objet	Montant des crédits ouverts avant la Décision Modificative	Décision Modificative	BP+DM
Chapitre 011	Charges à caractère général			
Article 60612 Fonction 64	Energie- Electricité	21 900 €	+ 13 000 €	34 900 €
TOTAL chapitre 011			+13 000 €	
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés			
Article 6215 Fonction 422	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	884 801 €	+ 5 000 €	889 801 €
TOTAL Chapitre 012			+ 5 000 €	
TOTAL			+ 18 000 €	

Recettes :

Article et fonction	Objet	Montant des crédits ouverts avant la Décision Modificative	Décision Modificative	BP+DM
Chapitre 70	Produits des services, domaine et ventes diverses			
Article 70632 Fonction 422	A caractère de loisirs	580 000 €	-26 000 €	554 000 €
Article 70688 Fonction 422	Autres prestations de service	8 500 €	-8 500 €	0 €
Chapitre 74	Dotation, subvention et participations			
Article 7478 Fonction 422	Autres organismes	16 400 €	-13 500 €	2 900 €
Article 7488 Fonction 422	Autres attributions et participation	33 000 €	-5 000 €	28 000 €
Chapitre 75	Dotations, fonds divers et réserves			
Article 7552 Fonction 422	Prise en charge du déficit du budget annexe par le budget principal	525 000 €	+ 71 000 €	596 000 €
TOTAL			+ 18 000 €	

Après avoir entendu l'exposé présenté par Madame Madeleine SAILLARD, Vice-Présidente en charge du budget

Le Conseil Communautaire, après délibération,

DECIDE

Article 1 : d'approuver les modifications budgétaires de la présente décision modificative de la section de fonctionnement du budget annexe Enfance Jeunesse.

Article 2 : d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 59

Contre : 0

Abstentions : 1 (GUIBERT Philippe)

Adoptée à la majorité

Le Président,

Signé électroniquement par : Le
Président
Date de signature : 04/01/2022
Qualité : Signature des ACTES par le
Président

Jean-François PERRIN

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

